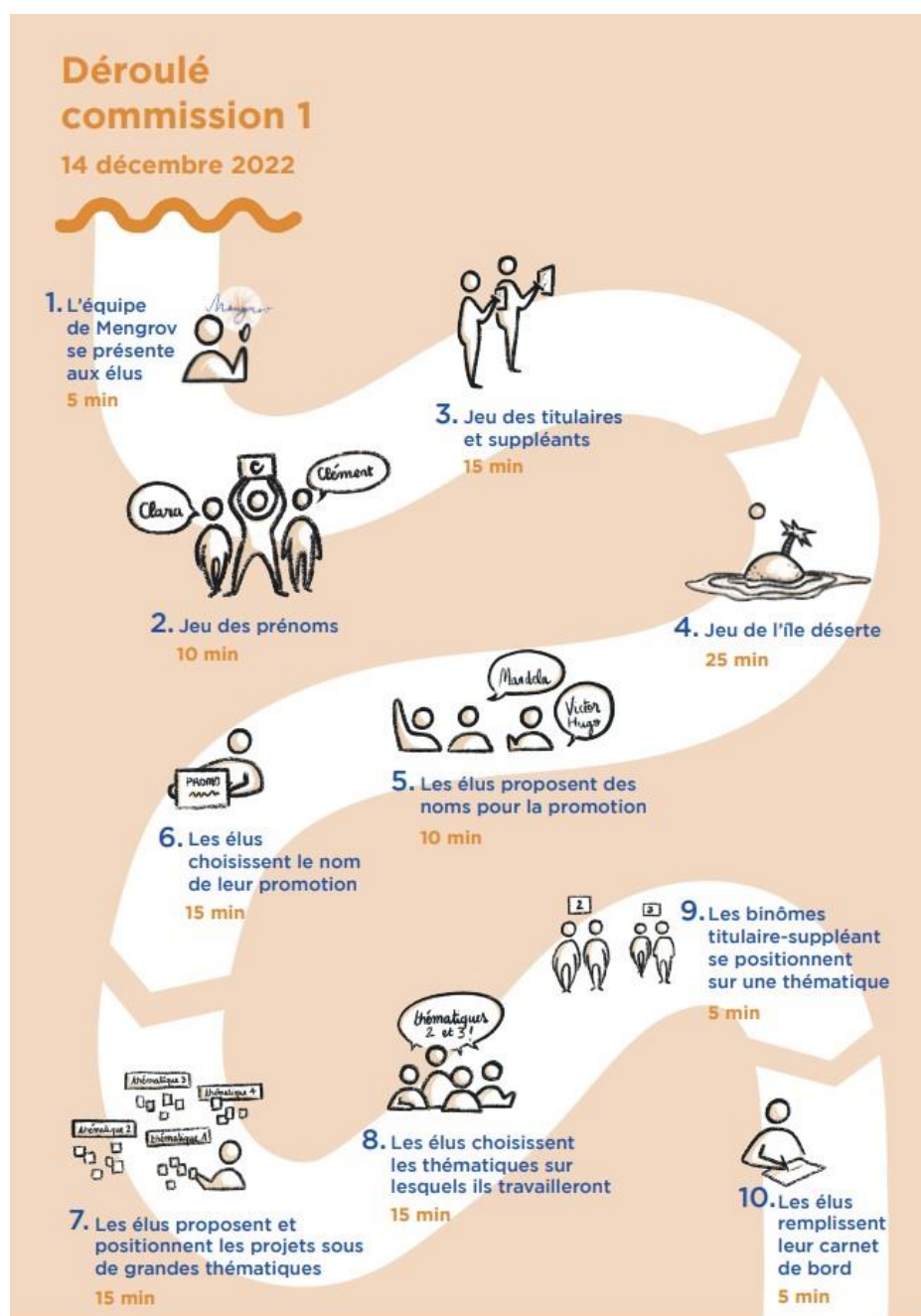


# COMPTE RENDU Séance 1

Conseil d'Arrondissement des Enfants	Commission du 14/12/2022
<p><b>En présence de</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elus du Conseil d'arrondissement des enfants : titulaires ou suppléant.e.s</li> <li>• Elue du 1er arrondissement : Fatima Berrached</li> <li>• Animatrices de Mengrov : Marie-Lou Bertozzi, Marjolaine Simone, Margaux Haerrig</li> <li>• Assistante des élu.e.s: Marie-Laure BORNET</li> </ul>	



**Compte rendu :** Cette première séance avait pour objectif d'accueillir les nouveaux élu.es (titulaires et suppléants) et de lancer la première commission du Conseil d'Arrondissement des Enfants.

Sur cette commission, l'accent a été mis sur la transmission d'informations entre eux, mais aussi sur les modes de prises de décisions communes.



### **Jeu des prénoms**

Pour ce jeu les enfants devaient se rassembler en fonction de la première lettre de leur prénom. Pour ce faire les enfants se sont levés et ont dû demander autour d'eux les prénoms des uns et des autres. Ce jeu avait pour but d'aider les enfants à initier le premier contact et de les faire se mouvoir dans la salle.

### **Jeu des titulaires et des suppléants**

Les élu.e.s se sont regroupés par binôme titulaire-suppléant. Ils devaient dessiner une forme inconnue sur le dos de leurs camarades. L'élu.e.s positionné derrière devait dessiner sur une feuille dans le dos de son camarade. La personne de devant devait reproduire le dessin qu'il sentait sur sa feuille.

Par ce jeu, les enfants devaient réaliser l'importance de la communication entre eux, notamment pour la suite des commissions lorsqu'il y aura seulement le titulaire ou le suppléant lors des séances de travail.

## Jeu de l'île déserte

Il s'agit d'un jeu où tous les participant.es s'imaginent échoués sur une île déserte, les participant.es ne peuvent prendre qu'un seul objet avec eux et il doit être le même pour tout le monde : une corde, un couteau, ou des allumettes.

Le groupe doit donc se mettre d'accord sur l'objet qu'il souhaite apporter avec eux.

Ce jeu avait pour but d'essayer différentes méthodes de prise de décision collective :

- Assemblée : débat puis le groupe se met d'accord sur un choix
- Référendum : vote à main levée
- "monarchie" : seuls les enfants ayant un prénom qui commence par T peuvent décider.

Après l'annonce des règles du jeu, nous avons laissé les enfants débattre entre eux sans donner de consignes sur les méthodes de prises de décisions.

Les enfants se sont naturellement mis à débattre ensemble par petits groupes. Après 5 minutes, nous avons demandé à tous les groupes l'objet qu'ils souhaitaient apporter. Il a été mis en exergue que les groupes n'étaient pas d'accord, alors il leur a été expliqué que pour prendre une décision commune cela nécessitait un peu d'organisation.

La première méthode de décision proposée était sous le format de l'assemblée, nous avons organisé le débat en donnant la parole à tour de rôle aux enfants qui le souhaitaient pour exposer leur choix et motivation. Une fois le débat clos nous leur avons demandé qu'elle était selon eux le choix qui se dessinait. À l'unanimité le choix s'est porté sur le couteau. La deuxième méthode était un vote à main levée encore une fois le couteau a été choisi. Et enfin pour la troisième méthode nous avons laissé les élu.e.s ayant un prénom commençant par T choisir l'objet de leur choix.

Le jeu terminé, nous avons demandé aux enfants quelle méthode de prise de décision il trouvait la plus pertinente. Les avis étaient partagés :

- Ils ont pensé que le débat avait permis à certains de changer d'avis sur le choix de l'objet en écoutant les arguments des autres
- Selon eux, le vote à main levée peut empêcher certains élu.e.s de voter librement
- Concernant le principe de monarchie, les enfants ont apprécié la rapidité de prise de décision, mais ils ont trouvé ça un peu injuste.

## Choix du nom de la promotion

La mairie avait proposé 3 noms de promotion :

- Antoine de St Exupéry
- Louis Armstrong
- Frantz Fanon

Nous avons demandé aux enfants de proposer des noms d'hommes et d'expliquer pourquoi ils avaient fait ce choix.

Voici les noms proposés par les enfants :

### Proposition du nom de la promotion

Antoine de St-Exupéry	Louis Armstrong	Frantz Fanon	L'Abbé Pierre
Fernand Rude	Gutenberg		Churchill
	Louis Braille	Ghandi	Nelson Mandela
	Charles de Gaulle	Louis Pasteur	Albert Einstein
	Svante Arrhenius	Gustave Eiffel	
Galilée	Roger Frison Roche	Louis XIV	

Par débat les enfants sont tombés d'accord sur 4 noms (post it verts).

Par bulletin secret les élu.e.s ont voté à la majorité pour le nom de la promotion : L'Abbé Pierre.

## Choix des thématiques

*La thématique imposée par la mairie est celle de l'énergie.*

Des pancartes avec des propositions de thématiques ont été disposées dans la salle, ces thématiques ont été imaginées à partir des affiches de campagnes.

Les thématiques proposées :

- Energie
- Solidarité
- Nature en ville

Les élu.e.s devaient écrire sur des post it les projets qu'ils souhaiteraient proposer puis les placer sous les pancartes de thématique qui pourrait correspondre à leurs projets.

À partir de ces projets, de nouvelles thématiques se sont révélées :

- Les enfants au cœur de la ville
- L'école
- Aménagements culturels et sportifs

Le choix des thématiques sur lesquelles les élu.e.s travailleront a été fait en fonction du nombre de projets proposés par thématiques.

Thématiques retenues :

- Solidarité
- Nature en ville/écologie
- Energie

Les binômes titulaire-suppléant se sont mis d'accord sur un ordre de préférence des thématiques sur lesquelles ils souhaiteraient travailler. Ils se sont ensuite positionnés devant leur premier choix de thématique. Selon l'équilibre des groupes par thématiques, nous avons demandé à certains binômes de se mettre devant leur deuxième choix de thématique.

**Distribution du carnet de bord**

Les élu.e.s ont reçu la 1ere page de leur carnet bord, ils recevront une page du carnet à chaque séance. Il s'agit de leur permettre d'assurer un suivi de leur travail et une meilleure communication entre les titulaires et les suppléants.